

## Postes Canada : toujours la même rengaine

*Son plan d'entreprise à courte vue exclut la possibilité de nouvelles sources de revenu et de diversification des services*

**Pour diffusion immédiate**

**Le 18 avril 2019**

Ottawa – Le 16 avril dernier, sans tambour ni trompette, Postes Canada a remis au Parlement son plan d'entreprise. C'est sans surprise, du moins pour le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), que l'on constate un assombrissement encore plus marqué des perspectives d'avenir.

« Postes Canada a l'habitude de prévoir des pertes, mais de toujours parvenir à de biens meilleurs résultats que ses prévisions. Elle n'hésite toutefois pas à se servir de ses prévisions pour soutenir, auprès de la population et à la table de négociation, qu'elle est sans le sou, déclare Mike Palecek, président national du STTP. Ce plan d'entreprise souligne l'aversion dont fait preuve Postes Canada pour mettre en place un service postal public qui soit viable à long terme. »

En 2018, l'annonce du gouvernement libéral quant à sa vision de Postes Canada avait emballé le Syndicat. Cette vision exigeait de Postes Canada qu'elle réinvestisse dans des initiatives d'innovation et de diversification des services. Pendant des années, le Syndicat s'est appliqué à promouvoir la croissance des revenus de Postes Canada par la diversification des services, comme la prestation de services bancaires, la mise sur pied d'un service de vigilance auprès des personnes âgées et bien d'autres services à proposer dans les bureaux de postes.

Le plan d'entreprise de Postes Canada prévoit plutôt réduire les services, ce qui viendrait accroître les pressions subies par une main-d'œuvre déjà surchargée et dont le taux d'accidents graves a augmenté de 39 % au cours des deux dernières années.

Dans son plan d'entreprise, Postes Canada laisse entendre que ses employées et employés représentent un fardeau financier et que les prestations de retraite et l'équité salariale sont responsables de la plupart de ses supposées difficultés financières.

« Depuis des décennies, Postes Canada enfreint la loi sur l'équité salariale et exploite ses travailleuses, explique Mike Palecek. Ces femmes ont enfin obtenu justice, et Postes Canada n'est pas en position de se plaindre d'être finalement obligée de respecter la loi. »

Le STTP a soulevé toutes ces questions à la table de négociation, et est même parvenu à réaliser des progrès avec Postes Canada avant que la loi de retour au travail ne vienne freiner ses efforts. « Il est temps de retourner à la table de négociation, de régler les questions en suspens et d'investir dans l'avenir du service postal public », déclare Mike Palecek.

-30-

Information : Emilie Tobin, service des communications du STTP, au 613-882-2742 ou à [media@cupw-sttp.org](mailto:media@cupw-sttp.org).

/jyl sepb 225//glmap scfp 1979